L'ABEILLE.

Journal Officiel de l'Etat et de la Première Municipalité
PAR J. BAYON.
NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 4 DECEMBRE 1838.

Terres Publiques.—La vente des terres publiques dans ce district, qui a été commencée hier par ordre du gouvernement, a été faite avec beaucoup d'ordre par M. Peter Cénas. Une grande quantité de terres ont été adjugées et le montant a dû avoir été payé comptant. Beaucoup de [illegible] dans la paroisse de Plaquemine et 100,000 arpents dans les environs de la Grande-Rivière et du Lac Barataria doivent être mises à l'enchère. On cite ces dernières comme étant très belles.

Bureau des Terres.—Nouvelle Orléans.—Le public est informé que les heures de la vente des terres publiques, annoncées comme devant avoir lieu depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 de l'après midi, ont été changées et sont fixées à dater d'aujourd'hui depuis 9 heures jusqu'à midi.
Nlle. Orléans, 4 Décembre 1838.
(Signé) B. Z. Canonge, Register.
(Signé) R. M. Carter, Receveur.

La ferme des deux halles de la Première Municipalité, a été adjugée hier, comme suit:
Halle aux Boucheries, à Mr. Gaspard Theurer, pour la somme de........ $51.300
Le Marché aux Legumes, à Mr. Lino de La Rosa pour........ $33.500
$84,800

L'adjudication de ces deux halles, n'avait produit l'année passée que $67,550, c'est-à-dire: celle aux boucheries $42,100, et le marché aux légumes $25.450; ce qui fait une augmentation de $17,250.

Nous espérons que ce résultat engagera le Conseil à ne pas différer l'amélioration projetée, et qui devient tous les jours plus urgente d'agrandir le Marché aux Légumes, et de construire une nouvelle halle dans le faubourg Tremé. Les dépenses qu'occasionneraient ces constructions, seraient bientôt remboursées par l'augmentation des revenus.

Code de Pratique.—Les souscripteurs à cet ouvrage, et autres personnes, sont prévenus que les feuilles imprimées ont été délivrées au relieur, et que ceux qui voudraient faire intercaller des feuilles blanches à chaque page de leur volume, doivent s'adresser à M. Bloomfield, relieur, allée de la Bourse, en face de l'étude de M. C. Pollock, pour faire relier l'ouvrage selon leur désir. L'intercallation des feuilles blanches sera aux frais de ceux qui les feront mettre.

Le navire Hâvre, parti du Hâvre pour la Nouvelle-Orléans, le 28 octobre, est entré à Plymouth (Angleterre) le 30 du même mois, probablement par suite du coup de vent dont nous avons parlé dans notre feuille d'hier.

TEXAS.

Nous avons reçu le *Telegraphe* de Houston du 28 novembre. Le navire à vapeur Cuba qui était arrivé dans ce pays y avait apporté la nouvelle de la perte du bateau à vapeur Motto, pendant son voyage de la Nouvelle Orléans à Galveston; il n'avait que quelques passagers et point de cargaison; par l'apparence des débris de ce bateau, qui flottaient au gré des ondes, on est porté à croire que le monde qui était à bord avait déjà été transporté sur un autre navire.

Le président du Texas avait transmis à la législature un long message concernant les difficultés qui se sont élevées avec les tribus Indiennes; nous avons parcouru ce document, et nous nous sommes convaincu qu'il contenait beaucoup de phrases pour recommander bien peu de choses. Le Telegraphe fait quelques remarques critiques à cet effet, et dit que les mesures que recommandent le pouvoir exécutif s'ont d'une grande faiblesse. Dans le sénat on a passé une loi pour la protection de la frontière; et dans la chambre des représentans, on en a fait une pour incorporer à Matagorda, une compagnie des moulins à vapeur.

Le Telegraphe contient un article de San Augustine par lequel il paraît que la ligne de démarcation du territoire concédé aux Cherokees et autres tribus Indiennes, avait été déterminé d'après le traité qui alors avait été fait; mais il n'a [illegible] aucunement mention des progrès que font ces nations sauvages sur les terres de la république.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous avons appris d'un passager à bord du navire à vapeur Cuba, qui était employé comme ingénieur sur le Motto, les détails suivans:

Le navire à vapeur *Motto*, se rendant de la Nouvelle Orléans au Texas, lorsqu'il se trouvait à 20 milles de la Sabine, éprouva une forte mer, et une lame lui déplaça deux bouilloires dont l'une éclata en l'air et l'autre fit son explosion dans la câle, ce qui fit sombrer le navire au bout de trois minutes! Dans l'accident, cinq personnes ont été tuées et quatre dangereusement blessées: on pense qu'elles ne survivront pas. Au nombre de ceux qui ont péri, se trouvent MM. H. Bretner, second; W. Macks, gardien de la buvette, et un jeune homme. Le reste des personnes à bord du Motto s'est sauvé dans le grand canot.

On a reçu à New-York des nouvelles de Montévidéo jusqu'au 6 septembre; le marché était très-bien approvisionné de toutes sortes de marchandises d'importations, à l'exception cependant, de la farine qui, à cause de sa rareté, se vendait de $24 à $25. La ville était entièrement assiégée par le Général Rivera. Les choses ont un aspect très sombre, à Buenos-Ayres, le blocus français s'observait toujours d'une manière très sévère, et l'on perdait tout espoir d'arrangements.

Nous apprenons du *Newport Mercury*, que Mr. F. Gouraud, vice-consul français dans l'Etat de Rhode-Island, qui avait pris passage à bord du *Great-Western*, porteur de dépêche au gouvernement français, était arrivé à Paris, d'où il devait s'acheminer à Bordeaux. Nous apprenons de plus que les services que Mr. Gouraud avait rendus dans l'affaire du navire français l'Alexandre, ont été si favorablement appréciés par son gouvernement, qu'il a été dès son arrivée en France, nommé consul, et décoré de la croix de la Légion d'Honneur.

VAISSEAU DE LIGNE L'OHIO.

Ce magnifique vaisseau est maintenant mouillé dans le port de New-York, prêt à faire une croisière de trois ans dans la Méditerranée, sous les ordres du Commodore HALL. D'après le Journal du Commerce, ce vaisseau est du port de 1992, et son tirant d'eau n'est que de 25 pieds. Le canevas nécessaire pour un seul jeu de voiles, couvre un espace égal à près de deux arpents. Il porte 102 canons.

BIDDLE—MONOPOLE—CORRUPTION.

Nous n'avons encore envisagé la question du monopole, auquel vise M. Biddle, que sous le point de vue commercial. Nous croyons avoir démontré avec succès que cette entreprise gigantesque ne tend à rien moins, qu'à la ruine totale de notre commerce et de notre industrie; ou, en d'autres termes, à rejeter la N. Orléans de cinquante ans en arrière, à lui enlever toutes les ressources qu'elle tire de son propre fonds, à tuer son avenir et à jeter dans des embarras inextricables la multitude de citoyens, qui se livrent aux opérations du commerce et des finances. Ce ne sont pas là de simples phrases destinées à soutenir une opinion et à induire en erreur le peuple de la Louisiane sur les projets d'un homme, dont nous avons eu, nous ne dirons pas le talent ou l'adresse, mais le rare bonheur de pénétrer les vues mystérieuses et de dévoiler les projets criminels; non, c'est l'expression de toute notre pensée; c'est notre intime conviction et il n'est pas un mot dont nous n'ayons pesé et déterminé la valeur, avant de le coucher sur le papier.

Quelques torts que l'on nous attribue ou que l'on nous suppose, sous d'autres rapports (et qui n'a pas les siens) on ne peut du moins pas nous refuser la justice de reconnaître que nous avons, dès le principe, combattu avec résolution et avec un juste acharnement, celui qui à nos yeux était l'ennemi public, le tyran insatiable de notre marché commercial et monétaire; celui dont toutes les démarches, dont tous les plans ne nous paraissaient tendre qu'à la destruction de tous nos genres de prospérité, dans la vue, et dans l'unique vue de se gorger de richesses, lui et les complices de ses manœuvres. Nous l'avons suivi pas à pas dans tous ses mouvemens tortueux; nous avons arraché le masque dont il se couvrait; nous avons essayé nos faibles armes contre le colosse argenté de Philadelphie; nous l'avons combattu pied à pied et nous continuerons à lui disputer le terrain, sans perdre l'espoir, malgré l'inégalité des forces, d'éclairer nos concitoyens sur les projets sinistres du grand accapareur et de les faire avorter.

On ne saurait, sans se rendre coupable de mauvaise foi, se méprendre sur nos sentimens et sur notre opinion. Ce n'est plus ici une simple question de finance que nous traitons; ce n'est plus contre une suspension plus ou moins longue que nous élevons la voix; ce n'est plus des banques que nous nous plaignons; c'est un homme, un seul adversaire que nous attaquons; c'est sur Mr. Biddle seul que nous dirigeons aujourd'hui tout le feu de notre artillerie littéraire et argumentative. Sous quelques couleurs qu'il se cache, quelque mielleux que soit son langage hypocrite, nous ne pouvons voir en lui qu'un homme dévoré d'une ambition sans bornes, d'une soif de puissance et de richesses qui, comme celle de l'hydropique s'accroît à mesure qu'il tend à la satisfaire:

"Crescit indulgens sibi dirus hydrops"

En douterait-on? Que l'on explique alors d'une manière satisfaisante la création de cette maison Humphrey & Biddle de Liverpool; que l'on explique cet envahissement du marché au coton; cet entassement de 200,000 balles et plus, dont regorgent aujourd'hui les vastes magasins de Liverpool; que l'on nous donne la clef des propositions faites par les agens de Biddle à tous les planteurs du Missisipi. Persistera-t-on à dire que cette opération du plus grand financier du monde, comme l'appellent humblement quelques amis aveugles, n'a d'autre but que de soulager le Missisipi, de tendre une main secourable à ceux dont la crise de 1837 a paralysé les moyens, de rétablir leur crédit et d'offrir de nouveaux débouchés aux récoltes de coton? Si nous entrons dans le cercle des suppositions, nous pourrons ajouter avec tout autant de vérité, que c'est par pure philanthropie que Biddle a envoyé son fils à Liverpool; que celui-ci n'a d'autres instructions que de favoriser la vente des cotons des Etats-Unis; que les profits qui résulteront de ces immenses opérations, au lieu d'aller gonfler les coffres déjà gorgés du père Biddle, ne sont destinés qu'au soulagement des planteurs et que ces hommes rares et désintéressés ne travaillent que pour ajouter à la prospérité des Etats du Sud, dont les malheurs, suite des hautes combinaisons en matière de banque et de finance du grand homme de Philadelphie, ont enfin touché son cœur et éveillé sa tendre sympathie.

Oh! s'il en est ainsi, hâtons-nous de continuer la grande œuvre; votons par acclamation, de vives actions de grâces à notre sauveur, à notre généreux libérateur, et à l'exemple de l'antique Rome, élevons lui des statues et des arcs de triomphe!

Que nos artistes cependant ne s'empressent pas de tailler le granit et le marbre; qu'ils laissent encore reposer leurs ciseaux. Le moment de l'apothéose n'est pas encore venu........ il ne viendra jamais.

D'autres plumes plus exercées, plus habiles que la nôtre ont, dans cette même feuille, traité amplement la question financière. Qu'il nous soit permis de la considérer un moment sous ses rapports politiques.

Ce qui fait la force de la grande famille des Etats-Unis, c'est un système de gouvernement combiné de manière à exclure l'abolitionisme, sous quelque forme qu'il se présente. Ce qui assure notre indépendance, c'est, sans vouloir jouer sur les mots, cette dépendance dans laquelle tous les pouvoirs se trouvent les uns des autres, sans accorder de suprématie à aucun d'eux en particulier; c'est l'absence de toute espèce de privilèges; c'est une égalité parfaite de droits, c'est une sujétion égale aux lois du pays, dont le chef même de la république ne peut pas plus s'affranchir que le plus pauvre de ses concitoyens. Il y a quelque chose de consolant dans cette certitude qu'a le malheureux que, sous les haillons qui le couvrent, il est, politiquement parlant, l'égal du premier magistrat et que ce qui est loi, obligation pour l'un, l'est également pour l'autre.

Ces principes sont, à juste titre, si fortement enracinés dans notre heureuse patrie, qu'ils forment l'une des conditions essentielles de notre existence et qu'il n'est pas un de nous qui ne fît joyeusement le sacrifice de sa vie pour les défendre et les maintenir.

Nous nous sommes montrés tellement jaloux de nos droits et de l'autorité souveraine du peuple, que le président lui même a les mains liées et ne jouit pour ainsi dire que d'un simulacre de puissance. Si, nous avons cru nous entourer de tant de précautions; si nous nous sommes armés d'une force de résistance égale à celle du gouvernement, ce n'est certainement pas pour permettre l'envahissement de nos droits, de nos privilèges, sous une autre forme. En autorisant quelques individus à s'ériger en compagnies, à réunir leurs capitaux et à se livrer à des opérations de banque, nous n'avons jamais eu l'intention que ces compagnies parvinssent, par l'emploi de leurs richesses, à se rendre maîtres de tout le commerce des Etats-Unis; à en diriger les mouvemens, à créer à leur gré et la hausse et la baisse et à se rendre ainsi les arbitres de la fortune et de l'existence de leurs concitoyens. Si un particulier, usant ou abusant des facilités que le peuple lui accorde entassait capitaux sur capitaux et au moyen de ses agens salariés, répand la corruption dans le pays, achète au poids de l'or, des créatures esclaves de ses volontés, ouvre ou tarit la source du commerce, selon son plaisir ou sa convenance, cet homme là se crée effectivement un nouveau pouvoir dont l'influence est d'autant plus redoutable, qu'il est en dehors du contrôle des lois et qu'il peut se jouer de l'opinion publique ou l'acheter.

Si d'un autre côté nous envisageons les résultats que peut avoir la puissance irrésistible de l'or sur les élections, sur cette pierre fondamentale de toutes nos institutions, nous verrons que nos craintes sont loin d'être imaginaires; qu'elles peuvent se réaliser d'un moment à l'autre et qu'en s'emparant de cette clef de notre système de gouvernement, le président de la banque devient un homme bien autrement puissant, bien autrement redoutable que le président des Etats Unis dont les moyens sont limités, les mouvemens réglés par les lois et surveillés par la masse du peuple.

Ainsi, une banque qui, se détournant des bases de son institution, n'emploie ses capitaux qu'à des opérations mineures pour le commerce et l'industrie individuelle; qui manie, sans contrôle, une masse de richesses et ne vise qu'à étendre son influence corruptive est à vrai dire un empire dans l'empire; "imperium in imperio". C'est une puissance qui s'élève en opposition à la puissance légitime et bienfaisante du gouvernement, en opposition aux véritables intérêts du peuple et dont les effets, d'abord inaperçus, se développeront lentement dans l'ombre et attaqueront nos institutions les plus chères dans leur base et dans leur principe.

Le peuple ne saurait s'aveugler longtemps sur la tendance pernicieuse d'une compagnie semblable. Aujourd'hui c'est notre commerce qu'elle envahit; demain elle portera la main sur l'édifice de nos lois et de notre gouvernement républicain.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*, une lettre qui lui a été adressée par un habitant de la Nouvelle-Orléans, et au bas de laquelle se trouve la signature du correspondant. Le style amphigourique qui règne d'un bout à l'autre de cette lettre, ne nous permettant pas de la concevoir aussi clairement que la haute réputation de son auteur devait nous le faire espérer, nous ne balançons pas à la livrer au public, qui, plus intelligent que nous, pourra peut être mieux la comprendre. Cependant, d'après ce que l'auteur nous laisse entrevoir de "*ces honnêtes loup-cerviers, suivant la grande armée dans sa retraite de Russie, du dévouement de ces loup-cerviers pour cette armée, s'il convenait de laisser une bonne partie, peu ou pas de GRAISSE aux poissons remis dans l'étang*, etc. etc. etc. etc. !!!!!! nous devons conclure que son intention est d'adresser plustard, comme il l'annonce d'ailleurs lui même, une série d'articles, qui probablement nous fera connaître le mot de l'énigme que nous ne pouvons deviner dans sa lettre que nous publions plus bas.

Mais en nous rapportant à l'opinion émise par l'éditeur du Courrier des Etats-Unis, qui pourrait, mieux que nous, deviner l'intention de son correspondant, nous voyons que l'éditeur de ce journal, s'est dispensé, d'après l'article de son correspondant, qui remplit son but, de faire des observations sur la *corruption qui dirige les banques de la Nouvelle-Orléans*. Nous devons donc conclure de là que M. SOULÉ se dispose à se servir par la suite *de la presse de New-York*, pour démasquer tous les vices et les abus qui se commettent par les banques de la Nouvelle-Orléans. Nous espérons aussi que l'auteur de ces correspondances tachera d'être plus clair à l'avenir, afin de nous mettre à même de pouvoir, à son aide, donner plus de force aux articles que nous pourrons publier plus tard sur le même sujet.

Voici les remarques du *Courrier des Etats Unis*, et la correspondance que nous reproduisons textuellement:

"Nous donnons, d'après l'*Abeille* du 13 novembre, le tableau de la situation des banques de la Nouvelle-Orléans. Il en résulte que les espèces des banques suivantes dépassent de beaucoup leur circulation; savoir: celle des *Citoyens*, de $322,673; celle de la *Louisiane*, de $153,246; celle de l'*Etat de la Louisiane*, de $50,596, et celle des *Négociants*, de $319,525. Les espèces de la *Banque du Commerce* égalent sa circulation. Ces faits nous auraient donné l'occasion de faire quelques observations sur la corruption qui dirige ces banques si nous n'avions reçu la lettre suivante d'un habitant de la Nouvelle-Orléans, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, mais qui fait, sur les banques de l'Union et celles de la Louisiane, des allusions aussi fines que piquantes, elles seront probablement développées par d'ultérieures communications que nous promet ce correspondant spontané. Nous nous ferons un vrai plaisir d'en gratifier nos lecteurs."

Nelle.-Orléans, 14 nov. 1838.

Monsieur le Rédacteur,

Par l'extrait d'hier vous avez dû recevoir le tableau de la situation des seize banques de la Nouvelle-Orléans du cinq courant:

Circulation.	Billets en la possession de diverses banques.	Circulation réelle.	Espèces.	Excédent de la circulation sur les espèces
$6,6[illegible]63	$ [illegible]	$4,779,739	$3,926,060	$995,679

L'*Abeille* accompagne le tableau de cette situation de réflexions sur la solvabilité des banques de la Louisiane et les félicite dans l'intérêt du pays.

Les habitans, le commerce de la Louisiane, ont-ils réellement à se féliciter de la conduite des banques de la Nouvelle-Orléans?

Pourquoi a-t-on créé des banques? Pour augmenter la circulation du pays, la petite quantité de numéraire, ne pouvant suffire aux transactions toujours croissantes des Etats-Unis.

Qu'a produit l'augmentation de la circulation? La diminution de l'intérêt des capitaux, l'augmentation de la valeur des propriétés, l'augmentation des transactions, l'augmentation des engagemens des gens qui travaillent envers les capitalistes.

Qu'a produit une diminution brusque de la circulation? l'augmentation immédiate de l'intérêt dans une proportion beaucoup plus forte que la baisse primitive, la diminution des propriétés et des marchandises dans la proportion de la hausse de l'intérêt, la ruine de tous ceux qui travaillent et qui étaient engagés pour plus d'un tiers de ce qu'ils possédaient avant la contraction de la circulation.

Au bénéfice de qui cette ruine des travailleurs? Au bénéfice des capitalistes, envers lesquels les hommes qui travaillent sont toujours engagés, au bénéfice des actionnaires, des directeurs, des présidents de banques, au bénéfice de ceux que l'*Abeille* appelle si élégamment raseurs (*shavers*.) N'est-il donc pas admirable que ces capitalistes, qui déposent leurs fonds dans les banques, aient assez de philantropie pour continuer à soutenir par leurs dépôts la solvabilité des banques? Il y a ici des calomniateurs qui disent ne connaître qu'une chose aussi philantropique, c'est l'admirable dévouement, l'admirable [illegible] avec laquelle d'innombrables troupeaux de loups-cerviers suivaient la grande armée dans sa retraite de Russie. Ces honnêtes loup-cerviers avaient un dévouement si touchant pour cette malheureuse grande armée, ses malheurs les avaient tellement attachés à elle, leurs sympathies les avaient tellement habitués à suivre sa direction, que quand il n'y eut plus de grande armée, partie resta en France, partie continua, toujours par sympathie philantropique, route dans la même direction. On prétend qu'ils prirent terre en assez grand nombre sur les bords du Mississippi. Ces bonnes et philantropiques bêtes prouvèrent combien étaient calomnieux tous les contes faits sur la voracité avec laquelle elles dévoraient les soldats tombés morts ou non. Ne sait-on pas ce que peut l'inflexible nécessité? Depuis que cette martre ne les étreint plus dans ses griffes de fer, ils sont, à Paris, revenus à leurs douces habitudes, ont mis gants blancs, pris brillans équipages, en attendant mieux. Aussi, à l'apparition des chemins de fer, cet admirable moyen de communication, dont la pauvre France a tant besoin, s'en sont-ils emparés dans l'unique intérêt du pays, l'ont-ils caressés de leurs mains pures, enlacé et serré de leurs philantropiques bras....à l'étouffer, disent d'infâmes calomniateurs. On sait que la calomnie ne s'arrête jamais, pauvres loup-cerviers de France, combien vous devez le savoir!!!

Quant à ceux de la Nouvelle-Orléans....Fi des cadavres! ils ne peuvent les sentir. Mais dans leur ardent amour pour cette belle Louisiane; ils l'ont enveloppée de toutes parts de leur tendresse, suivie sans cesse de leurs yeux paternels, toujours prêts à ne lui rien laisser gaspiller, à lui retirer tout ce qu'elle pourrait si mal employer. Qu'il faudrait peu les connaître pour s'étonner de leur ardente et patriotique sympathie pour les banques! D'atroces calomniateurs, dans quel pays n'y a-t-il pas de ces monstres! D'atroces calomniateurs prétendent que s'ils suivent et cheminent avec les banques, c'est qu'ils ont trouvé, après beaucoup de réflexions, que la meilleure pêche se faisait en mettant périodiquement à sec un vaste étang, dans des intervalles de cinq, six ou sept années. Quel dévergondage! En effet, disent-ils, supposez qu'on ait fait un vaste étang, mais un très vaste étang, grand, par exemple comme les Etats-Unis; qu'au moyen de puissans moteurs, que nous nommerons comme vous voudrez ... banques, on y mette une bonne quantité de véhicule. Les treize à quinze millions d'êtres, qui végèteraient malheureusement dans ces contrées, se trouveront comme poissons dans l'eau. Ils se mettront à nager, à nager dans tous les sens; mais à nager, à nager comme s'ils étaient en pleine mer. Si de hasard quelques-uns viennent à rencontrer les levées, ils se diront: bon! ce sont les côtes; quel mer n'a pas de rivage! Comme nous sommes libres! qui pourrait gêner nos mouvements?

Heureux de leur situation, voilà nos poissons qui se mettent, petits et gros, à s'engraisser, s'engraisser à qui mieux mieux. Ils se trouvent si libres, si maîtres d'eux mêmes, si bien pourvus de tout, comment ne s'engraisseraient-ils pas? Il faudrait, si heureusement placé, avoir une bien mauvaise constitution, ou bien mauvaise volonté pour ne pas s'engraisser.

Mais les cinq cents moteurs, nommés banques, destinés à mettre du véhicule dans le vaste étang, n'ont eu rien à faire avec ses levées; quelques-uns disent parce qu'ils n'y voulaient rien, d'autres parce qu'ils n'y pouvaient rien. Que ce soit parce qu'il ne voulaient rien ou ne pouvaient rien, il n'en est pas moins vrai que ces pauvres levées sont si faibles qu'une bourrasque venant de l'intérieur ou de l'extérieur, aidée par la grande tension causée par le jeu de moteurs, les fait fléchir et rompre. Alors le niveau baisse, les fonds restent les premiers à découvert avec quantité de très libres poissons mis à sec. Alors commence la pêche. Souvent les pêcheurs avaient fait provision de patience pour un ou deux ans de plus; mais l'occasion se présente. A la besogne! puisque la pêche est commencée, qu'elle soit complète; *back engines, rimpirez* ce que vous avez mis dans vos bassins à sec! à sec! à la curée!! Les poissons de crier; mais après avoir bien crié, ils comprennent que mieux vaut être remis dans l'étang, que de rester à la côte. Allons, loup-cerviers! les digues sont raffistolées, ni points ni plus solides qu'avant. Allons! la pêche est faite, ne tardons pas, ou la prochaine s'en ressentirait. Allons, *engines!* changez votre mouvement, en avant, du véhicule, du véhicule, sans perdre du temps! Du véhicule, plus que jamais du véhicule!!! Plus les poissons ont d'eau, plus ils sont contents, plus ils se croyent libres, plus ils grossissent, plus ils s'engraissent. Do l'eau! Si cinq cents moteurs ne peuvent suffire, la pêche a été abondante, installons en deux, trois cents nouveaux! De l'eau, de l'eau, de l'eau!!!

Les calomniateurs continuent et disent qu'il y a d'admirables détails dans cette pêche: des levées intérieures, qui divisent en vingt six compartiments le vaste bassin, permettent de baisser le niveau de chaque partie d'une quantité différente. Là, on ne dessèche que d'une certaine quantité, on en enlève une partie, on se presse à rétablir le niveau. Ailleurs, on épuise beaucoup plus, on est moins prompt, plus avide, on veut tout enlever. Les levées intérieures sont destinées, à ce qu'ils disent, à [illegible] dans chaque compartiment, comme chacun l'entend. C'est une question s'il convient de laisser une bonne partie, peu ou pas de graisse aux poissons remis dans l'étang. Chacun la résout comme il l'entend. Les loup-cerviers de la Louisiane sont fortement d'avis de ne rien laisser; aussi nulle part on n'a si bien desséché; nulle part les moteurs n'ont si puissamment et si long-temps battu en arrière. Ils ont déjà aspiré les sept huitièmes de ce qu'ils avaient mis dans leur bassin, nulle part on n'a si long-temps péché. Heureux poissons de la Louisiane! Que vos loup-cerviers sont admirables!!! Que l'*Abeille* a raison!!!

Il y avait aussi, disent encore les abominables calomniateurs, un grand moteur destiné à rallier tout le système, à régler les divers niveaux, de manière à empêcher de trop grandes inégalités entre les divers compartiments. Mais ce moteur puissant réglait, harmonisait le vaste ensemble, sans pouvoir ni vouloir rien pour sa permanence. Qu'importe donc aux poissons? Ils étaient et seraient à l'avenir plus méthodiquement péchés, mais toujours péchés.

Toutes ces billevesées, qui me semblaient bien futiles, ont fini par me paraître renfermer quelques sens, et par attirer mon attention sur la circulation de l'Union en général, de notre Etat en particulier. Par le prochain courrier je vous en écrirai quelques mots.

Veuillez, etc., etc. SOULÉ.

Donaldsonville, 1er. décembre.

RECOLTE.

Malgré les divers changemens atmosphériques qui ont eu lieu pendant cette saison de moisson, nous apprenons néanmoins que la récolte des sucres avance avec rapidité, et que certains habitans s'attendent à finir dans la quinzaine. Les planteurs s'étant, par de sages opérations, précautionnés de manière à conserver dans l'état le plus inactif, les premières cannes que les froids affectèrent, ont par la même raison régularisé leur fabrication qui est aussi bonne aujourd'hui, qu'elle l'était au commencement. Tous, à la vérité, n'ont pas agi ainsi; mais ceux qui ont usé de ce procédé, nous ont dit en être très satisfaits: ce que nous rapportons par ce que la chose intéresse la généralité.

L'on ne peut guère évaluer les produits de la récolte présente, avant qu'elle n'ait été entièrement terminée. Quelques planteurs disent obtenir beaucoup; d'autres disent que leurs cannes ne leur rendent que médiocrement; de sorte qu'établir un jugement sur des rapports si divers, semblerait non pas une donnée gratuite, mais bien hypothétique. Or, il n'appartient point à un journaliste de publier des hypothèses comme assertions véridiques.

L'habitant a des difficultés et contrariétés sans nombre à vaincre pour se mettre en possessions de ses denrées agricoles: tantôt il lutte contre l'inclémence des saisons et des élémens; tantôt il est forcé de considérer passivement des maux épidémiques qui le dépossède d'une partie de ses propriétés; et si, par sa persévérance, son assiduité et sa constance, il a soustrait aux ravages de ces temps dévastateurs quelques denrées il faut qu'il les livre à la merci du commerce.

THEATRE D'ORLEANS.

La *Muette*, l'*Ambassadrice* et la *Pie Voleuse*, voilà les opéras les plus importans qu'on ait représentés à ce théâtre depuis une dizaine de jours.

Dans la *Muette*, M. Cœuriot qui, vû l'indisposition de M. Heyman, remplissait le rôle de Mazaniello, a fait tous ses efforts pour s'acquitter d'une tâche aussi forte que pénible; il y a eu des instans de chaleur, mais il a laissé beaucoup à désirer dans quelques parties de son chant. Nous le répètons, malgré les espérances qu'il donne, ce jeune homme a besoin de travailler sa voix, surtout dans le haut. Ce n'est peut-être pas nous exprimer d'une manière technique; mais pour peu qu'on nous comprenne, c'est tout ce que nous désirons.

L'Ambassadrice a été revûe avec le plus grand plaisir et n'a pas mal été rendue sous le rapport de l'ensemble. Melle. Calvé est toujours ravissante dans le principal rôle de cet opéra, et nous doutons qu'il soit possible d'y être plus parfaite qu'elle comme cantatrice, voire même comme actrice.

Quant à la Pie Voleuse, jamais peut-être ce bel opéra n'a été rendu, à la Nouvelle Orléans, mieux qu'il ne l'a été dimanche dernier. L'orchestre mérite d'abord tous nos éloges pour la manière habile avec laquelle il a exécuté l'ouverture et accompagné l'opéra d'un bout à l'autre. Viennent ensuite Melle. Calvé, Mme. Neveu et MM. Welch et Bailly. Le grand air de Ninette, celui du Bailli et le trio final du premier acte ont été très bien chantés. Au troisième, dans la scène de la prison, Melle. Calvé, M. Welch, enfin Mme. Neveu dans le beau duo de Ninette et du petit Jacques, ont également mérité nos justes applaudissemens. Quant aux chœurs, ils ont bien, par-ci par-là, chanté quelque peu faux; on a bien aussi remarqué que le plumet tricolore de Philippe était un vrai contre sens à côté d'un bailli et d'un soldat du régiment de Champagne; mais en somme le public a paru satisfait de cette représentation, et il est à désirer qu'il en soit toujours de même. M.

POLICE DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

Arrestations du 1 au 2 decembre 1838.

José Rodriguez.—Arrêté pour avoir menacé les jours d'un nommé José Cottes; renvoyé sous cautionnement.

Nicolas Krueger.—Pour avoir fait des menaces au nommé Pierre Mouillet; envoyé en prison pour un mois.

Trois nègres esclaves.—Arrêtés par la garde, à sept heures du soir, dans un cabaret des rues Dauphine et St-Louis, pour batterie.

Daniel Spilaur.—Arrêté pour avoir menacé le nommé Charles Hues, envoyé en prison pour un mois.

John Sixernay.—Arrêté comme vagabond, envoyé en prison pour un mois.

William Neupert.—Arrêté comme étant pris de boisson et mis à la salle de police, mis en liberté le lendemain.

Francis Clarck.—Femme blanche, étant prise de boisson, mise à la salle de police, et mise en liberté le lendemain.

Miguel Deden.—Arrêté pour avoir blessé grièvement le nommé Andreas Hoyle, de plusieurs coups de couteau; mis en prison pour être traduit devant la Cour Criminelle. Andreas Hoyle a été transporté à l'Hôpital, à minuit et demi.

Brigit Hart.—Femme blanche, accusée de vol; envoyée en prison pour un mois.

Du 2 au 3 décembre 1838.

Dix neuf nègres, dont neuf d'eux se disent être libres, ont été arrêtés par la garde dans un café situé sur la Vielle Levée entre les rues Bienville et Conti et tenu par un homme de couleur, pour y avoir joué aux cartes, ils ont été mis à la geole de police.

Jean Mouzer, arrêté par la garde pour avoir donné plusieurs coups de couteau au nommé Jean Martin Fraye, mis en prison.

Francis Cendrier, arrêté comme vagabond, errant ivre dans les rues, mis en liberté.

William, nègre esclave, *Herold*, de — arrêtés comme voleurs et mis en prison.

John Brown, arrêté comme voleur, mis en prison

Petit, nègre esclave, fesant du bruit devant la comédie, mis en prison.

Jean Pédro, mulâtre s.d.l. trouvé couché ivre dans les rues, mis en prison et remis en liberté le lendemain.

Alexis, nègre esclave, arrêté pour batterie, mis en prison.

Samuel Stewart trouvé couché ivre dans les rues, mis en liberté le lendemain.

Lawrence Callagan, trouvé couché ivre dans les rues, mis en liberté le lendemain.

John Peterson, arrêté par la ronde comme suspect sur la Levée à 2 heures 3|4 du matin, mis en liberté.

COMMERCIAL.

New-York, 26 novembre 1838.

VENTE D'ACTIONS.

200 actions banque des Etats-Unis 119½

Philadelphie, 26 novembre.

VENTE D'ACTIONS.

8 actions Banque des Etats Unis,				120
200 do	do	do	10 déc.	120
5 do	do	do		119½

New York, 26 novembre.—COTON—Les nouvelles reçues de Liverpool sont du 5 nov. Les transactions qui avaient eu lieu dans ce marché pendant la semaine qui précédait le 3, s'étaient montées à 36390 balles, dont la plus grande partie à une hausse de 1|8d par liv.; le marché a été ferme à sa clôture. Dans notre marché, les transactions ont été plutôt modérées pendant cette semaine et ne se sont effectuées en grande partie, que pour la consommation de l'intérieur, quoique quelques lots aient été cependant vendus pour chargement, à une baisse de 1-2 cent par liv. des prix de la semaine précédente. Les ventes de la semaine sont estimées de 2600 balles, et comprennent 1000 Upland, à 11 à 13 cents pour la vieille récolte, et 12 à 14 1-2 pour la nouvelle; 750 Nouvelle-Orléans, 11 à 13 pour celui de la vieille récolte, et 13 à 15 pour la nouvelle; 600 Mobile, vieille récolte, 12 à 15, nouvelle, 14 1-2; 250 Floride, nouvelle récolte, 12 3-4 à 14 1-2 cents.

CAFE—Une assez grande importation du café de Java, a été reçue du Nord de l'Europe, depuis notre dernier rapport; cette importation a augmenté notre approvisionnement dans cette description; mais relativement aux autres descriptions, l'approvisionnement est très faible. Les ventes ont été modérées, et se sont presque exclusivement bornées pour la demande de l'intérieur; elles comprennent 13 à 1400 sacs Brésil, à 11 à 12 1-4 cents, ce premier prix pour le vieux, 300 Laguira, 11 1-2 à 12 cents; 6 à 700 vieux gouvernement Java, 14 à 14 1-2 cents, le tout à 4 mois; 400 inférieur, Triage Laguira, 5 à 5 1-2, et environ 400 prime St. Domingue, à 9 1-2 cents comptant. Importations, environ 4,000 sacs Java, 2,300 Brésil, et 2500 St. Domingue.

FARINE—Les nouvelles d'Europe reçues par le navire à vapeur *Liverpool* montrent plutôt une tendance à la hausse dans le prix du blé et de la farine. Dans notre marché, les importations de la farine de l'Ouest, continuent à être toujours très abondantes, et quoique la demande ne peut être considérée que comme très modérée, les prix continuent à être toujours fermes dans toutes les descriptions. L'approvisionnement dans celle du Sud n'est pas très grande. Les ventes comprennent des lots du Western Canal, marques communes, à $8,50 à $8 62 1-2 nouvelle, $8,75, Ohio, par la voie du Canal, $8, 50 à $8,75; Troy, bonnes marques, $8, 50; George Town & Howard street, $8, 37 1-2 à 8, 50; et Richmond, City Mills, marques de Clark & Co., $9, do. Axal, $9, 25; Farine sigle, rare.

PEAUX—Le marché est presque entièrement dépourvu de toutes les descriptions. Un lot de 3000 Pernambuco, vendu à Philadelphie, pour ce marché à 12 cents.

PLOMB—Vente 2000 saumons du Missouri et de Russie, à 5 3-8 à 5 3-4, à 6 mois. L'approvisionnement maintenant dans le marché, appartient à une seule maison.

MELASSES—Le marché a été excessivement calme durant la semaine passée, et les prix ont encore éprouvé une baisse considérable. Les ventes comprennent, quelques petits lots de Cube (doux) à 30 cents; et Porto Rico, à 35 à 38, seules ventes qui puissent nous fournir les données par les prix existants.

PROVISIONS—La demande continue toujours très bonne pour le bœuf et le porc aux prix précédents. L'approvisionnement du vieux porc commence à diminuer, et le nouveau, ne change de main qu'avec prudence. La graisse est devenue rare, et des ventes de l'Ohio No. 1, inspecté à Boston, à 13 1-2 cents, et quelques lots de celle de la ville ont produit 15 cents.

SUCRE—La demande n'est que de très peu de chose, et à l'exception du sucre de Porto Rico, le marché est bien approvisionné. Les ventes comprennent quelques lots modérés de Ste. Croix à 8 à 9 1-2 cents; Porto Rico, 8 3-8 à 8 1-2; Havane brun en caisse, 8 1-4 à 8 1-2; do blanc, de 11 1-2 à 12, le tout à 4 mois. Il s'est vendu à l'encan environ 100 boucauds de Ste. Croix, à 8 3-4 à 8 7-8, à 90 jours, 1-2 cent au dessous des prix offerts pour le même lot, la semaine passée.

TABAC—Depuis les nouvelles apportées par le Great Western relativement au marché anglais du tabac, les prix pour celui du Kentucky, ont augmenté ici de 1-2 à 3-4 de cent par livre, et beaucoup de détenteurs ne se soucient guères de vendre à ces prix. Un lot de 30 à 40 bts. du Kentucky, consistant en bon choix, écoulé l'un dans l'autre à $13 pour les 100 liv. De plus environ 100 balles de Cuba, à 18 cents à 4 et 5 mois, à l'encan, 6 boucauds tabac du Kentucky, sain 10 1-4 à 11 1-4, vendu l'un dans l'autre à $10 75 comptant et à 4 mois; 5 do invendable, 7 3-4 à 8 3-4, l'un dans l'autre, $8, 05, 2, 3 et 4 mois S. S. 10 do sain 10 à 11, l'un dans l'autre $10, 75, 4 mois, 15 vendable, 10 à 11 3-4, l'un dans l'autre $10 69 4 mois, et 18 balles de la Havane 15 à 18 cents comptant.

MOBILE, 1er. déc—Coton—Les ventes de cette semaine sont portées à 2 ou 3000 balles à des prix rangés de 10 à 14 1|2c; principalement de 11 1|2 à 13 1|2c. Le marché a été pendant toute la semaine dans un état incertain et changeant. Nous donnons nos quotations d'hier, bien qu'elles ne soient point applicables aux transactions de la semaine, elles démontrent la situation présente du marché; savoir:—bon et fin, 13 1|2; bon courant 13 à 13 1|2; courant, 12 à 12 1|2, moyen courant, 11 à 11 1|2; moyen 10 à 10 1|4; inférieur et ordinaire, nominaux. Approvisionnement en vente, environ 14,000 balles. Reçu cette semaine, 10,803 balles; antérieurement, 29,573, faisant un total de 40,386. Exporté 2922, antérieurement, 6559, faisant 9481 balles; laissant un approvisionnement en main de 30,895 balles, contre 17,185 balles, même époque l'année dernière.

DECEDE—Hier à 11 heures et demie M. Geo. W. White, de cette ville. Ses amis et ceux de son beau frère M. Denis Prieur, sont respectueusement invités à assister sans autre invitation, à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de son ancienne demeure rue du Canal No 261.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Nav Rochester, Owen, Havre, L H Gale
Nav St. Louis, Whipple, Philadelphie, N E Conly & Co
Barque Mary Ballard, Laurenson, Liverpool, G Bedford
Brick Voltaire, Sleeper, N York, G Bedford
Goel C W Brenwood, Tuer, Cote Blanche, capt.
Steamer Corvette, Johnson, Mobile, capitaine

ARRIVES.

Brick Frances Ashby, Ashby, de St. Joseph.
Goel Callao, Adams, de New London, au capitaine.
Goel. Mary Dane, Canon, de Pensacole.
Goel Pacific, Badellard, de Pensacole.
Paquebot à vapeur Cuba, Carson, de Galveston.
Steamer Swan, Hlarne, de la Mobile.
Sloop Veto, Nye, Pensacole.
Steamer Patrick Henry, Powell, de Maysville.
Steamer Merrimack, Baird, de Louisville.
Steamer Bridgewater, Wright, Cincinnati.

MEMORANDA.

Expédié à Boston, le 22 nov. pour ce port, navire Adrian, Somes; de le 26, barque Valhalla Sarry.

Expédiés à New-York le 26 nov. pour ce port, navire Warsaw, Mendell; nav. Rhode Island, Rogers; le 17, navire Yazoo, Trask.

Expédié à Baltimore pour ce port, navire Margaret Forbes, King.

A Philadelphie le 26 nov. pour ce port, Walter, Faulk, partant le 27; United States, Barr, do, Narnsett, Sempson, Mersey, Webb; Octorara, Dean, sous peu.

AVIS.—Le navire EMPIRE, capitaine Baker, venant de Philadelphie, est maintenant en déchargement à la quatrième rangée de navires, au-dessus du Rail Road. Les consignataires sont priés de faire prendre leurs marchandises.
4 déc N. F. COMLY & Co, 97, rue du Camp.

Le brick Galileo, capitaine Lombard, de New-York, est actuellement en déchargement en face de la presse à coton. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises GEO. BEDFORD,
4 déc 22, rue Bienville.

Le brick Pastora, capitaine Farwell, pour la Havane, partira positivement ce soir à 5 heures. Les passagers sont requis de se trouver à bord à l'heure indiquée.
4 déc R. GRONING & Co.

Le bateau à vapeur Tribune, capt. Boyd, partira positivement ce matin, à 10 heures, pour Louisville, Cincinnati et Pittsburg.
PIERCE SHANNON & BROTHER,
4 déc 57, rue des Magasins

Le bateau à vapeur Tiber, capitaine Strader, partira positivement cette après-midi, à 4 heures, pour Louisville. PIERCE SHANNON & BROTHER,
4 déc 57, rue des Magasins

Le navire Sheffield, capitaine Voter, venant de Baltimore est maintenant en déchargement, à deux rangées au-delà du rail-road. Les consignataires sont priés de faire prendre leurs marchandises.
3 déc GEORGE BEDFORD, 22, rue Bienville.

Les consignataires du navire Famanend venant de Liverpool, sont priés de faire prendre leurs marchandises sur la Levée vis-à-vis du chemin de fer.
3 déc H. & W. ANDERSON.

Le contenu de la boite à lettres des soussignés, à la Poste, ayant été volé samedi dernier, par quelque personne inconnue, avis est en conséquence donné au public qu'en cas où quelques traites tirées en notre faveur seraient offerts, de ne pas les négocier.
3 déc R. GRONING & Co.

BANQUE DE CARROLLTON.—Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1838.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année prochaine, aura lieu à la Maison de Banque, lundi 7 Janvier prochain, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi.
4 déc JOHN NICHOLSON, caissier.

MM. ROBERT PREAUX ET JULES LAMBERT, ont transporté leur bureau rue St-Anne entre Royale et Condé; et ils le continueront à s'occuper de toutes les affaires relatives à leur profession.
4 déc—5

AVIS—Le soussigné ayant pris l'atelier et la suite des affaires de feu F. Lerond, prévient ses amis et le public en général, qu'il continuera à exercer le même genre d'industrie.
Il entreprend tous les travaux de peinture, vitrage, tapisserie, décors et blanchissage de plafonds.
Ayant engagé un certain nombre d'excellents ouvriers récemment arrivés d'Europe, il se flatte de pouvoir faire exécuter avec promptitude, et de la manière la plus satisfaisante, tous les travaux qui lui seront confiés.
Ses prix seront aussi modérés que possible. Bureau est chez Mr. Ducas, vis à vis la Bourse St. Louis, et on le trouvera tous les jours à la dite Bourse, de midi à 1 heure et demie.
Pour références, s'adresser à Mssrs A. Quertier, D. G. Bordusat, J. Albert. P. VIDAL.
4 déc—3

AVIS—Les créanciers de A. Canville sont priés d'avoir à faire connaître leurs titres de créances au syndic soussigné, afin de pouvoir établir un tableau de répartition des fonds entre eux.
4 déc—3 A. DUFOUR, syndic.

A VENDRE—Une calèche à quatre roues, n'ayant jamais servie; propre à transporter une famille de quatre et même six personnes. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à Mr J. V. Lebec père, forgeron, rue des Ursulines, No 175, entre Bourgogne et Remparts. 4 déc—3

A VENDRE par le soussigné, rue Royale entre Ste-Anne et Dumaine, No 248.
200 caisses vin d'Italie, Barbera-d'Asti, 100 tables marbre blanc et gris d'Italie de Castara; Ardoises pour l'usage des écoles; dessus de bureaux en marbre; machines, &c. &c.
Il a aussi à vendre, deux chiens de chasse.
4 déc—3 LOUIS CARETTA.

MAISON A LOUER.—Une belle maison à trois étages, construite en briques, située rue Toulouse, No. 60, presque en face de la Banque des Citoyens. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser à
HONOLD & MASPERO, Rue Toulouse.
4 déc—3

A LOUER—Deux appartemens bien meublés et un petit cabinet, situés rue des Ursulines, No. 194. 4 déc—

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Il a été perdu ou volé, une Chienne d'arret blanche, avec des oreilles d'un brun foncé, et des taches sur le dos et à l'entour de la queue. Celui qui la ramènera à la Banque du Gaz, recevra la récompense.
1 déc—5

AVIS.—Les propriétaires des Drays, Tombereaux, Charrettes, &c., qui ont été arrêtés, roulant en contravention aux ordonnances de la Première Municipalité, sont priés de venir les réclamer dans le plus bref délai, au Payeur. A faute de quoi, ils seront vendus quinze jours après la présente publication selon la loi.
J. D. LAMBERT, Collecteur, 1ère Municipalité.
4 déc—10

SALON DE LECTURE DE LA BOURSE DE CITE—Ce SALON, situé dans la Nouvelle Bourse Française, vient d'être élargi, et parfaitement garni. Il sera prêt à recevoir les abonnés le 4 décembre courant. Additionnellement à la collection présente, des arrangemens ont été pris qui mettront le directeur à même de recevoir une très grande variété de journaux étrangers et des Etats-Unis, des prix-courans, revues périodiques, etc. On y trouvera constamment affichés tous les arrivages, expéditions, et en un mot ce qui sera dans l'intérêt du commerce, de la politique, ou de la littérature. Le prix de l'abonnement n'étant que de $10 par an, c'est-à-dire, trois sous par jour, le propriétaire se flatte que tout en offrant de si grands avantages, mériter le patronage du public.
3 déc—6 J. B. RANSOM, propriétaire.

AVIS—L. P. MAXWELL, HUGHES & CO. ayant abandonné l'établissement de leur maison en cette ville, pour la saison actuelle, ont pris des arrangemens avec Mr. W. Bogart, afin qu'il s'occupe de toutes les affaires qui leur seront adressées. Les consignations du Grand-Gulf et de Port Gibson, Miss. et de Columbia, Ark. (où leurs maisons continuent leurs opérations) et toutes celles des autres points, lui seront faites pour leur compte.
Nouvelle-Orléans, 1er. décembre 1838.
3 déc—26

LA société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de James Reed & Co. a été dissoute depuis le 1er. du courant, époque limitée de la société. Les affaires de la société seront liquidées par l'un ou l'autre, et le nom de la société sera employé seulement à cet effet. JAMES REED.
Nelle.-Orléans, le 3 dec. 1838. H.G. HEARTT.
3 dec

LE soussigné continuera pour son compte et en son propre nom des affaires de commission.
H. G. HEARTT,
3 dec 88, rue de la Commune.

AVIS.—Par un acte passé aujourd'hui pardevant Louis T. Caire, notaire public à la Nouvelle-Orléans, les soussignés ont formé une société *in commendum* pour les affaires générales de la commission, et agens d'affaires, sous la raison de James B. Hullin. Le soussigné, James Foster jeune, n'étant intéressé dans ladite société que pour un montant de *vingt-mille piastres*. JAMES FOSTER Jeune,
Par son avocat, L. C. DUNCAN,
JAMES B. HULLIN.
Nouvelle-Orléans, le 1er. Décembre 1838.
3 déc—3

CHIENS A VENDRE—Deux jeunes Chiens de garde, n'ayant que trois mois, mais déjà très grands. A vendre à bord du navire Jupiter, de Bordeaux, à deux rangées au-dessous de l'Hôtel de la Monnaie. 3 déc—3

PIANO A VENDRE—Une personne à la veille de quitter la ville, offre à vendre un superbe piano, à des conditions raisonables. S'adresser rue du Quartier No. 156. 3 déc—3

CAFÉ DE RIO—200 sacs en magasin et à vendre 3 déc par ABRAHAM TRIER, 40, Poydras.

CORDES—100 rouleaux cordes en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER,
3 déc 40, rue Poydras.

A VENDRE 150 rames papier à lettres (coquille) français, rue de Chartres No. 158. 1 déc—3

LETTRES de change sur la Havane, à vue, à vendre par
4 déc R. GRONING & Co.

LETTRES de change sur St. Louis, à vendre par
4 déc R. GRONING & Co.

CARONNADES—8 pièces de neuf, une pièce de six allongée, arrivées par le navire Superior, à vendre par F. C. GOERGEN & Co.
4 déc 76, rue de Chartres.

SAUCISSONS—Une malle de saucissons, d'excellente qualité, à vendre par F. C. GOERGEN & Co
4 déc 76, rue de Chartres.

PARASOLES ET OMBRELLES—11 caisses de grandeurs assorties, à vendre par
4 déc F. C. GOERGEN & Co. 76, Chartres.

EN débarquement du navire Byron et à vendre par les soussignés;
150 Barriques Vin Rouge;
218 Barils Vinaigre.
4 déc H. PALOC & DUFOUR.

JAMBONS COUVERTS ET GRAISSE—15 barriques Jambons couverts, de qualité supérieure; 70 fréquins graisse ferme et fraîche, en débarquement du bateau à vapeur Wm. French, et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co,
4 déc—3 68, rue du Camp.

FARINE—500 barils Farine superfine, fraîche, en débarquement du bateau à vapeur Wm. French, et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co,
4 déc—3 68, rue du Camp.

BILLETS DU KENTUCKY—3000 piastres en billets de Banque du Kentucky, à vendre par GEO. BUCHANAN & Co,
4 déc—3 68, rue du Camp.

PORC & GRAISSE—En débarquement du steamer Merrimack, 182 barils porc mess et prime; 297 fréquins graisse, à vendre par
4 déc—1 MAUNSEL WHITE & Co.

REMEDE POUR LES MAUX DE DENTS—Extrait de noix de Galle et de Créosote, remède des plus infaillibles, pour les maux de dents, mis en usage depuis plusieurs années en cette ville, et qui a le plus soulagé. A vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 déc encoig. Commune et Tchoupitoulas.

300 PIECES Toile d'emballage du Kentucky, article supérieur, à vendre par
FORSYTH & LIMERICK,
4 déc 136, rue des Magasins

FARINE—300 barils farine de qualité superfine, en débarquement du steamer John Dupré, à vendre par FORSYTH & LIMERICK,
4 déc 136, rue des Magasins

BILLIARD—Un superbe billard, en bon ordre, reçu de France et à vendre par
4 déc KOHN, DARON & Co.

VIN de sherry—Quatre pipes de vieux sherry, reçues directement de Londres, et à vendre par
4 déc KOHN, DARON & Co.

BILLETS de la Trésorerie des Etats-Unis, en sommes convenables, à vendre par
ANDREW S. BARKER,
4 déc 69 1|2, rue Commune

300 Rouleaux cordes du Kentucky, à vendre par FORSYTH & LIMERICK,
4 déc 136, rue des Magasins

PAPIER A ENVELOPPES—1500 rames, de différentes grandeurs et qualités, en magasin et à vendre par FROST & Co.
4 déc No. 8, rue de la Douane.

LE soussigné continuera les affaires par commission, au No. 88, rue de la Commune, pour son propre compte. 4 déc JAS. REED.

PORC—119 barils porc mess, et 61 do porc prime, en débarquement du steamer Bridgewater, à vendre par LAYET & AMELUNG,
4 déc 17, rue de la Commune

TOILE, Cordes et Ficelles d'emballage—147 pièces toile, 27 rouleaux cordes et 6 balles ficelles, en débarquement des bateaux à vapeur Patrick, Henry et Merrimack, à vendre par LAYET & AMELUNG,
4 déc 17, rue de la Commune

GRAISSE—60 fréquins d'excellente qualité, en débarquement du steamer Bridgewater, à vendre par LAYET & AMELUNG,
4 déc 17, rue de la Commune

FARINE—501 barils reçus par le steamer Hudson, et à vendre par G. DORSEY,
4 déc 44, Nelle Levée.

FARINE—300 barils en débarquement du steamer Algonquin, et à vendre par G. DORSEY,
4 déc 44, Nelle Levée.

PORC & BŒUF FRAIS—20 barils porc; 40 do prime do, et 20 do bœuf prime, reçus et à vendre par G. DORSEY,
4 déc 44, Nelle Levée.

RAISINS—700 caisses raisins muscat en grappes, en débarquement de la barque Galilée, venant de New-York, et à vendre par J. B. BAILEY,
4 déc 14, rue Bienville.

BLE NOIR—85 quarts barils farine de blé noir de première qualité, en débarquement et à vendre par J. B. BAILEY,
4 déc 14, rue Bienville.

HUILE, PEINTURE & TEREBENTHINE—34 barriques huile de lin, anglaise et hollandaise; 54 barriques huile pure de baleine; 90 barils huile de tanneur, 300 fréquins blanc de céruse pur, de New-York; 250 fréquins de Philadelphie, chrome vert, jaune, et de térebenthine; 15 barils esprit de térebenthine; 20 barils do do, ainsi qu'un grand assortiment de médecines et drogues très fraîches, à vendre à des termes les plus raisonnables. JARVIS & ANDREWS,
Droguistes en gros,
4 déc encoig. Commune et Tchoupitoulas.

COUR DE PAROISSE—La Banque des Améliorations contre Henry Wallet & Co.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et par consentement des parties, il sera vendu au bureau du shérif, rue Condé, No. 1, samedi, le huit Décembre courant, à dix heures du matin,
Le contenu d'un Magasin de tailleur; aussi les étagères du dit magasin, lesquelles seront vendues immédiatement après la vente du mentionné, sur les lieux, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, le tout selon dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
4 déc W. F. HOZEY, shérif.

SUCCESSION de S. P. E. D. Livaudais—Vente par le Régistre des Testaments—Lundi le 7 janvier 1839, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 novembre 1838, rendu dans l'affaire pour un partage initulé P. E. Layet, contre les héritiers de S P E D Livaudais, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de E. D. Livaudais et afin d'opérer un partage entre les héritiers, la propriété ci-après décrite.
Un morceau de terre dans la paroisse inférieure de Lafourche dans le endroit appelé la vacherie Dugué Livaudais, ledit morceau de terre étant l'espace réservé pour le canal de navigation établi entre les Ouachitas et le Bayou Lafourche, lequel morceau de terre mesure trois cents pieds de largeur dans la prairie et cent quatre vingt pieds ou un espace de largeur dans les terres boisées aboutissant par l'extrémité Est, aux terres de MM. Derbigny et Lebreton et par l'autre extrémité aux terres de Mme. Field et borné dans la partie du Nord par les terres récemment acquises par M. François M. Lamin Layet et dans la partie Sud par les terres appartenant au sieur Dublieux, tel au surplus que le tout est figuré sur le plan dressé par Bourgerol arpenteur le vingt-cinq août 1838. Sur lequel plan le dit espace ou morceau de terre est marqué "Réservé par la compagnie de navigation."
Conditions Comptant.
Acte de vente pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
W. F. C. DUPLESSIS,
4 dec Régistre des Testaments.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE—Des manufactures de Wiegand & Snowden. Reçu un petit envoi, à vendre par J. B. PREVOST,
3 déc—1m 39, rue du Camp.

100 GROSSES BOUTEILLES A VIN—Devant arriver, et à vendre par
J. B. PREVOST,
3 déc—1m 39, rue du Camp.

A VENDRE sur une habitation dans la paroisse Ascension—150 boucauts de Sucre de belle qualité. S'adresser à B. LAUDUMIEY,
3 déc rue St. Louis, No. 16.

CORDES D'EMBALLAGE—300 rouleaux Cordes du Missouri, faites entièrement de chanvre, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
3 déc 63, rue Gravier.

BŒUF—80 barils d'excellent Bœuf salé, dernièrement inspecté, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
3 déc 63, rue Gravier.

PLOMB EN BARRES—80 barillets Plomb en barre, en rouleaux de 250 liv. à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
3 déc 63, rue Gravier.

CAFE DE RIO—Le chargement du navire Azélia, débarquement de Rio, consistant en 5000 sacs nouveau Café vert de Rio, choisi expressément pour le marché, et à vendre en quantités convenables aux acheteurs, par BOGERT & HAWTHORN,
3 déc 63, rue Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE—300,000 en magasin, à vendre par ABRAHAM TRIER,
3 déc No. 40, rue Poydras.

VIN—800 caisses en magasin et à vendre par
3 déc ABRAHAM TRIER, 40, Poydras.

RAISINS—1500 caisses et demi-caisses, à vendre
3 déc par ABRAHAM TRIER, 40, Poydras

LARDONS—50 caisses en magasin, et à vendre par
3 déc ABRAHAM TRIER, 40, Poydras,

RIZ—20 tierçons en magasin et à vendre par
3 déc ABRAHAM TRIER, 40, Poydras.

AMANDES—15 balles en magasin et à vendre par
3 déc ABRAHAM TRIER, 40, Poydras.

SUCRE EN PAIN—100 barils en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER,
3 déc 40, rue Poydras.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 4 décembre.

LE GAMIN DE PARIS,
Drame vaudeville en 2 actes.
LE NOUVEAU SEIGNEUR DE VILLAGE,
Opéra-comique en un acte, de Boyeldieu.
LA TIRELIRE
ou
TITTLE-TALOCHEUR,
Vaudeville en 1 acte.
On commencera à 6 heures 1|2 précise.

SALLE D'ORLEANS.

Samedi, 8 Décembre 1838.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

Prix d'entrée pour les cavaliers.........$1 00.

Aucune dame ne pourra être admise, sans qu'au préalable elle n'ait reçu un billet d'invitation, qui sera personnel. 4 déc—5

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1er. décembre, il y aura Restaurant tous les soirs à la Salle d'Orléans, table d'hôte à $1 50 tous les jours à 3 heures. Les soussignés espèrent mériter l'encouragement du public, par les soins qu'il apporteront au service de la table et le choix des meilleurs vins. 1er déc—5 BINET.

GRAND SPECTACLE DES VARIETES.

MONSIEUR ADRIEN fils, *physicien* médaillé de plusieurs souverains devant lesquels il a exercé son art, a l'honneur de prévenir le public, qu'il donnera aujourd'hui un spectacle qui ne laissera rien à désirer, composé d'*expériences de physique*, des *jeux du jongleur* et d'une très jolie fantasmagorie. Le spectacle est varié tous les jours et commence à 7 heures précises. *Le prix d'entrée est une piastre.* La salle est située rue de Chartres No 109, au dessus du magasin de MM. Decourmean.

Le mardi et le vendredi relâche, tous les autres jours le spectacle aura lieu et sera des plus variés. 28 nov

STE BARBE.

Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes, dimanche prochain, 9 décembre à 8 heures précises du matin, pour assister à une messe en musique, la Société Philharmonique ayant accepté avec un généreux empressement l'offre qui lui a été faite de coopérer par ses talents à célébrer cet anniversaire dont le but principal est de porter quelque soulagement à l'infortune des Orphelins.
Equipement complet d'hiver et gants jaunes.
Les membres du Bataillon sont également priés de se réunir le samedi, veille de la Ste. Barbe, à 6 heures très précises du soir. Le briquet seulement et pompon au schako.
Par ordre A. SCHREIBER,
4 déc Adj. major.

GARDES D'ORLEANS.—Attention.—Revue de Compagnie.—Les deux compagnies prendront les armes Dimanche prochain, 9 courant, à 9 heures précises du matin, et se réuniront au lieu ordinaire du rendez-vous. Equipement complet, tenue d'hiver, sans sacs-à-dos, gants jaunes et bretelle rouge au fusil. Par ordre du capitaine.
3 déc A. DUBUC, sergent-major.

ARTICLES MILITAIRES—Le soussigné offre à vendre un grand assortiment d'Articles militaires, reçus par les derniers arrivages d'Europe; il continue comme par le passé la confection de tous les articles de passementerie en général.
C. F. SEELIGER,
Rue de Chartres, No. 158, en face de la
4 déc—3 Banque des Améliorations

COURSES DU CLUB DES JOCKEYS DE LA NOUVELLE-ORLEANS—*Course de l'Eclipse*—Réunion d'automne, 1838—*Juges de la Course*: l'hon. Alex. Porter, président: Dr. David C. Ker, Cuthbert Bullitt, J. R. Sterrett, secrétaires.—*Juges de la Distance*: John Slidell, H. C. Cammack.—*Stewards*: John Hagan jr, Minor Kenner, C. M. Jones, Wm. Christy, Charles Clegg, Richard Hagan, Peter Cenas, Dr. Beatty, H. W. Palfrey, T. M. Doyle, G. Merrick, S. M. Read—*Comité des Dames*; Maunsel White, Jos. M. Kennedy, R. M. Carter, A. R. Josephs, Duncan Kenner, Hugh Wilson.

PREMIERE JOURNEE. *aujourd'hui mardi 4 décembre.*
Bourse du Club des Jockeys—$1500.
Course de trois milles—Laps de temps entre chaque course 35 minutes.
Distance 130 yardes.
Les courses commenceront à une heure.
Entrées: Thos. W. China fera entrer en lice le jeune cheval bai *Brown Elk*, de 4 ans, provenant de Buck Elk et de Sumpter—Costume du Jockey orange et noir.
Henry A. Tayloe fera entrer en lice la jument baie *Zelina*, de 5 ans, issue de Liviathan et de Stockholder—Costume du Jockey vert et blanc.
Thos. J. Wells fera entrer en lice la jeune jument *Clinker*, issue de Humphrey Clinker.
4 déc—1 Y. N. OLIVIER, Propriétaire.

PENSIONNAT ET EXTERNAT
DE DEMOISELLES,
Dirigé par Mme. Granet,
Rue Philippa, près de la rue du Canal.
Les classes de Français sont faites par M. Granet.
27 nov

AVIS.
GEORGE BUCHANAN & Co.
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES,
No. 68, rue du Camp.
1er déc—12m.

AVIS—Les soussignés ont formé ce jour une société pour les transactions générales de la commission, sous la raison de
GEORGE BUCHANAN & Co.
GEORGE BUCHANAN.
W. E. BUCHANAN.
1er déc—6m. 68, rue du Camp.

AUX DAMES.—Articles reçus d'importations directes—Le soussigné a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle Orléans, et les marchands de la campagne, qu'il vient de recevoir un assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE anglais et italiens, de la dernière mode, pour l'hiver, directement des manufactures de Messrs. Wallers, de Londres et de Florence, fournisseurs renommés de la reine d'Angleterre; aussi, des garnitures riches, des fleurs artificielles, des broderies et des articles de modes, &c. D. P. BUANEAN,
1er déc 25, rue de Chartres.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE ORLEANS ET CARROLLTON.—AVIS.—A dater du 1er décembre prochain, un char partira pour le soir partira du hangard, rue Poydras, pour Lafayette, et les lieux intermédiaires, tous les soirs à 11 heures. Prix des billets 37 1|2 cents, ou $35 pour le cent.
30 nov JOHN HAMPSON, chef ingénieur.

CALLIGRAPHIE—Les Dames et Messieurs sont respectueusement informés que l'Académie d'écriture de Dolbear, dirigée par MM. A. & Everett, est en pleine opération, et qu'ils sont prêts à recevoir tous ceux qui voudront leur accorder leur patronage. Leur institution est située à l'encoignure des rues du Canal et du passage de la Bourse.
Tous ceux qui désirent acquérir une belle écriture, si indispensable dans les affaires, sont invités à venir les voir. Leur système est particulièrement applicable à ceux dont les doigts sont sujets à des affections nerveuses, ou qui ont une vilaine écriture.
N. B. Une édition de l'Art d'écrire, par Dolbear, est offerte en vente à bon marché. 24 nov

LES soussignés auront en magasin et à vendre dans un ou deux jours, une consignation de plusieurs collis de *Marchandises Françaises*, d'une qualité très fine, maintenant en débarquement du navire Shakespeare. Ces marchandises consistent en partie des articles suivans: mais il s'en trouvent d'autres dans la facture, qui méritent également de fixer l'attention du commerce, le tout ayant été choisi expressément pour ce marché, dans la vue d'offrir un assortiment de *marchandises très fines*. Ces marchandises se composent de: Indiennes françaises des dernières modes (couleurs foncées), et une grande variété de mousselines de laines et mousselines de soie, couleurs nouvelles; chalis blancs, et couleur brun léger; Pouls de soie blanc et en couleur, de différents goûts, satin uni, gants pour femme, mouchoirs batiste-fil brodés, pour dames, de qualité supérieure, une grande variété de bonnets brodés; voiles en blondes, collerettes, écharpes, mantilles de dames, chawls en soie satin et velour, garnis de dentelles et de fourrures. Aussi un assortiment de shawls de cachemires, comprenant presque toutes les variétés de qualités et de prix, dont plusieurs sont très supérieurs.
JAMES B. HULLIN,
No. 91, rue du Canal,
3 déc—6 au premier, encoignure Carondelet.

SUCRE—30 boucauts en débarquement de la goëlette Equateur, à vendre par
DEVEZIN & DOSSAT,
1er déc 50, rue Tchoupitoulas.

MELASSE—30 barils de mélasse en débarquement de la goëlette Equateur, à vendre par
DEVEZIN & DOSSAT,
1er déc 50, rue Tchoupitoulas.

SUCRE—30 boucauts, en débarquement de la goëlette l'Equateur, vis à vis la rue Conti, à vendre par GOURDAIN & BENIT,
1er déc 13, rue Conti.

MELASSE—40 barils en débarquement de la goëlette l'Equateur, vis à vis la rue Conti, à vendre par GOURDAIN & BENIT,
1er déc 13, rue Conti.

VIEUX CAFE du Gouvernement de Java—300 sacs en débarquement du Shakspeare, et à vendre par SCHMIDT & WERNER,
3 déc 88, rue Bienville.

BLANC DE BALEINE—400 caisses blanc de baleine de New-Bedford, de la marque de Hawland, en magasin et à vendre par ED. SPRAGUE,
3 déc 22, rue de la Douane.

POUR GALVESTON ET VELASCO, Texas—Le superbe navire à vapeur CUBA, paquebot régulier, neuf, doublé et chevillé en cuivre, à basse pression, sous le commandement du capitaine J. B. Carson, partira positivement samedi, 8 du courant. Ce navire a été acheté expressément pour ces voyages; construit depuis un an seulement, à des bouilloires en cuivre et est du port de 600 tonneaux. Les passagers pour Brazoria, Columbia et Quintana, seront débarqués à Velasco, et peuvent être certain que ce navire partira positivement le jour fixé. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 250 passagers à la chambre et 150 sur le pont, s'adresser à bord au wharf de la rue Gravier, ou à BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.
N. B. Aucun passage ne pourra être retenu, à moins qu'on ne paie d'avance. On ne prend de fret que pour Galveston. Les billets de la Nouvelle Orléans sont les seuls que l'on reçoit en paiement pour le fret ou le passage, et l'on ne recevra pas de changement le jour du départ. 3 déc

POUR ST.-LOUIS et tous les ports intermédiaires.—Le bateau-à-vapeur, fin marcheur BELLE OF MISSOURI, capitaine Finch, ayant été détenu par suite du mauvais temps, partira ce soir à 4 heures. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN,
4 déc 63, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le beau bateau à vapeur Norfolk, capitaine John Smith, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, mercredi 5 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
4 déc 57, rue des Magasins

POUR LOUISVILLE—Le beau bateau à vapeur, fin marcheur, WM. FRENCH, capitaine Samuel Reid, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira mercredi 5 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à G. BUCHANAN & Co.
4 déc 68, rue du Camp

POUR LOUISVILLE—Le steamer NEW ALBANY, de marche supérieure, commandé par le capitaine J. Montgomery, partira positivement pour le port ci-dessus et tous les lieux intermédiaires, mardi, 4 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis à-vis la rue Poydras, ou à
PIERCE, SHANNON & BROTHER,
3 déc 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 déc 19, rue St. Louis.

POUR COLUMBIA, GRAND GULF, VICKSBURG, LAKE PROVIDENCE, RODNEY, NATCHEZ et tous les Ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur, bien connu, SOUTHERNER, capitaine Barrett, est actuellement prêt à recevoir du fret, et partira positivement mercredi, 5 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à SMITH & VOORHEES,
3 déc 35, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS, et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, BURLINGTON, tirant peu d'eau, cap. Dodge, est actuellement prêt à recevoir un chargement; en ayant déjà une partie allant à bord, il partira sous peu. Pour fret du reste ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à
3 déc BOGERT & HAWTHORN,

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Passage seulement—Le bateau à vapeur, fin marcheur, ALBANY, cap. S. Brickle, ayant tout son chargement engagé. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Gravier, ou à
3 déc BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le superbe bateau à vapeur ONOROKO, capt. Bosworth, partira mercredi, 5 du courant, à 10 heures du matin. Ce bateau a été réparé complètement, a un jeu de bouilloires neuves et ses machines sont également neuves. Il tire peu d'eau et est bien commode pour les expéditionnaires et les passagers, dans le cas où il y aurait une baisse dans les rivières. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens. S'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
1er déc 57, rue des Magasins.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.—Le bateau à vapeur GEN. HARRISON, construit à Cincinnati, durant l'été dernier, avec de bons matériaux; il a 135 pieds de quille, 22 pieds de bau, six pieds et demi de câle, jauge 198 tonneaux et tire 34 pouces sur lest. Sa machine a été construite par Yeatman, Wilson & Shields, de Cincinnati, sur les modèles les plus approuvés, sa chambre est bien disposée et a des cabines séparées.
Comme ce bateau ne restera que peu de jours dans le port, s'il n'est pas vendu, on pourra l'acheter à des termes raisonnables en s'adressant de suite à
JOSEPH LANDIS & CO,
30 nov 14, rue Poydras.

POUR CHARLESTON—La goélette ROBERT SPOFFORD, classée A1, capitaine Spofford, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD,
4 déc 22, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le beau navire neuf VILLE DE BORDEAUX, partira pour ledit port. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine ou à
4 déc H. PALOC & DUFOUR.

ON a besoin d'un bon nav. du port de 250 boucauts, pour prendre un chargement pour un port du Nord des Etats-Unis. S'adresser à
ANDREW S. BARKER,
4 déc 69 1|2, rue Commune

POUR LE HAVRE—Le navire MATTAKEESETT, classé A 1, capitaine Sprague, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, peut encore prendre 180 à 200 balles de coton. Pour les conditions, s'adresser à
LEVI H. GALE,
3 déc No. 93, rue de la Commune.

POUR GALVESTON—La goélette fine voilière ALEX. WASHINGTON, capt. Dearborn, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bout de la rue Jefferson, ou à SAM. RICKER & CO,
3 déc 36, rue du Camp.
N. B. Les billets du Texas seront pris en paiement pour fret ou passage.

POUR LA HAVANE—Le beau brick bien connu RINGLEADER, capitaine J. J. Hoffman, partira sans délai pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
3 déc R. GRONING & CO.

PAQUEBOT POUR APALACHICOLA—Le brick fin voilier ENERGY, classé A 1, capt. Shannon, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du marché Ste. Marie, ou à KIDDER & HEAD,
1er. déc 94, rue Poydras.

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière, LAFAYETTE, classée A 1, capt. Landis, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, n'a besoin que de 150 à 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour les conditions ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H. GALE,
1er. déc 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier A 1, DALMATIA, capitaine Winsor, partira sous le plus bref délai. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
30 nov R. GRONING & Co.

POUR PHILADELPHIE—Paquebot Régulier—Devant partir samedi, 1er. décembre—Le navire ST. JAMES, classé A 1, capitaine Watson, ayant presque tout son chargement engagé, partira comme il est dit; pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagemens. S'adresser au capitaine à bord 4ème. rangée au dessus du chemin à coulisses ou à N. F. COMLY, & Co,
29 nov 97, rue du Camp.

POUR BALTIMORE—La goëlette fine voilière A. M. HALE, capitaine ——, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J H ASHBRIDGE,
27 nov 65, rue de la Commune

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière EXCHANGE, cap. Kirby, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J H ASHBRIDGE,
27 nov 65, rue de la Commune

A FRETER—Un navire solide et fin voilier, du port de 1300 balles. Pour plus amples détails, s'adresser à
LEGENDRE & BERNIAUD,
26 nov 27, rue Ste-Louis.

ALUN—25 barriques alun de la compagnie chimique de Baltimore, actuellement en déchargement de la barque Tiberius; aussi, 40 barils sel d'Epsom, de Baltimore, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
3 déc encoignure Commune et Tchoupitoulas.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu Jeudi prochain 6 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis.
La négresse ROSE, âgée d'environ 26 ans, depuis l'âge de trois ans dans le pays, excellente blanchisseuse, repasseuse [illegible], bonne patissière [illegible] d'enfant et très bonne domestique, [illegible] garantie.
Conditions—$375 [illegible] billets à 4 mois, et le surplus comptant. 4 déc—3

VENTE DE SYNDIC.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District judiciaire—No. 16636.
PAR GUINAULT & DELASSUS.
Il sera vendu Samedi, le 15 décembre 1838, à 10 heures du matin, rue Dumaine, entre les rues Condé et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, daté le 1er décembre courant, et sous la direction du syndic, les articles suivans abandonnés par J. C. Delevigne à ses créanciers, savoir:
Vin rouge en caisses, de 12 et de 24 demi-bouteilles,
Vin de Bourgogne de, rouge et blanc.
Liqueurs &c. &c. De plus un cheval et des meubles de maison, &c.
Conditions de la vente—Au-dessous de $300 comptant, jusqu'à $400 à 3 mois de crédit; au dessus de $400, à quatre mois en billets endossés à satisfaction du syndic. 4 déc—4,9ps.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu lundi, 10 décembre, à l'Arcade, à midi, *Deux Lots de Terre*, dans la rue St-Paul, entre les rues Gravier et de la Commune, numérotés 1 et 2, mesurant chacun 30 pieds de face, sur 136 pieds [illegible] de profondeur. Sur le terrain No. 2, se trouve une maison agréable et une écurie, &c.
Conditions à la vente.
Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public aux frais des acquéreurs.
4 déc—6

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi 8 décembre, à la Bourse de la Cité, à midi,
Un jeune mulâtre, âgé de 13 à 14 ans, excellent domestique, très actif et accoutumé aux travaux d'une maison, et à conduire un cabriolet ou une barrouche. Il est pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Moitié comptant et le reste à six mois de crédit. 4 déc—6

BOIS DE CHARPENTE A L'ENCAN.

IL sera vendu, mardi prochain, 4 Décembre, à 4 heures de l'après midi, au moulin à scie de Welsh & Co., ville de Lafayette, 350,000 pieds Bois de Cypre pour construction, tel que liteaux, poteaux, [illegible], encadrements, &c. 125,000 pieds planches d'un pouce, un et quart, et un et demi d'épaisseur; 70,000 pieds de bois de cèdre propre à faire des tambours et des poteaux; et de plus, une grande quantité de merrains à citernes.
Les conditions seront connues à la vente.
30 nov—4

IL sera vendu mercredi 5 décembre prochain, à 10 heures du matin, au moulin à scie de Mm. Cantrelle à Villavaso, situé à trois milles au-dessous de la ville, par M. O. Rousseau, juge de la paroisse St Bernard.
DEUX CENT MILLE PIEDS DE BOIS DE CHARPENTE ET PLANCHES de différentes proportions, par lots convenables aux acheteurs.
Conditions à la vente.
Nota. Les bois seront délivrés aux endroits indiqués en payant les frais de charrois. 29 nov—6

BUREAU de la *Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nlle. Orléans et Nashville*, 29 novembre 1838. Traites sur New-York, à vendre en sommes et à des dates convenables aux acheteurs.
JAMES H. CALDWELL,
1 déc—1m Président

Aux Messieurs de la Nouvelle-Orléans et autres, visiteurs de la ville.

JAMES & TAYLOR, de l'ancienne maison *Alfred F. James*, favorablement connue de plusieurs marchands de cette ville, comme propriétaires de l'Etablissement de Tailleur, au coin de la rue Maiden Lane No. 68, New York, informent respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont le dessein à l'intention de faire un tour à la Nouvelle-Orléans vers le commencement de décembre, pour y apporter un assortiment d'HABILLEMENTS qu'ils vendront pour du comptant aux mêmes prix qu'ils les vendent à New-York. Leur assortiment consistera en articles des plus à la mode, tels que *Lévites et Habits, Surtouts, Pantalons et Gilets de dessous*, des plus beaux qui aient été offerts en vente en cette ville. Pour l'inspection des personnes qui n'ont pas été visiter leur établissement à New-York, ils diront qu'ils y vendent à des prix modérés de 25 pour cent que ceux des magasins de tailleurs aux meilleurs marchés, et que leurs coupe et leurs confection ils n'ont aucune rivalité. Ils ont un établissement en ville pour l'arrivée de ces marchandises et de l'endroit où elles devront être exposées; et comme le séjour de l'un d'eux ne sera nécessairement que de peu de durée, ils espèrent que leurs amis et pratiques devront leur faire leur choix aussitôt l'arrivée de leurs habillements.
Les marchands et particuliers sont informés que MM. James & Taylor se chargeront avec plaisir de tous les ordres qu'ils pourront leur donner pour leur manufacture ou pour la fourniture d'habillements de toutes genres, à des prix extraordinairement bas.
29 nov—1m

UN jeune homme parlant le français et un peu l'anglais désire trouver un emploi. S'adresser chez Mr. Ferrall, rue Dumaine, entre Chartres et Levée.
15 nov—14,3ps,

AVIS—Les soussignés, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse de cette ville, en date du 25 juin 1838, ayant été nommés commissaires pour l'estimation et l'assessment des terrains nécessaires pour ouvrir en droite ligne, la rue du Quartier, depuis la rue St.-Claude, jusqu'à sa jonction avec le chemin du bayou, donnent avis qu'ils ont déposé, ce jour, entre les mains du greffier de la dite Cour de Paroisse, un tableau d'estimation et assessment, ainsi que l'inspection de toutes les personnes qui y sont intéressées, lesquelles sont, par le présent avisées que le rapport de la dite estimation et assessment sera présenté à la dite cour, pour être confirmé, le Samedi 29 Décembre 1838; et toute personne dont les droits ou intérêts seront lésés auront le droit de présenter des objections, par écrit, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, lequel, suivant la loi, doit être inséré pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux des gazettes publiées dans cette ville.
Nlle.-Orléans, 13 novembre 1838.
J. D. LAMBERT,
G. LEGENDRE,
14 nov—Sept5j Sen 2j L. ALLARD.

ENTREPOT DE SELLERIES DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.
JAMES MAGEE & Co. ont effectué, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, [illegible] expressément pour ce marché, et qu'ils offrent [illegible] en gros et en détail, à des conditions raisonnables [illegible]
Leur assortiment consiste en partie, comme [illegible] ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à montant et à martingale,
Porte-manteaux, de [illegible] et convenables pour le transport des [illegible],
Selles de domestiques et d'enfans,
Harnais de voiture de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles couvertes en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de [illegible] en maroquin, en peau de [illegible], en cuir de cochon et en peau de [illegible]
Etriers, éperons et boucles. Charrues de [illegible] ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

MAGASIN A LOUER—Un joli magasin à trois étages, construit en briques, situé au No. 6, rue Conti, près de la Levée. On peut donner possession immédiatement. S'adresser à DUPILHO & A[illegible]
1 déc 21, Vieill[illegible]

A LOUER—Le magasin No. 7, rue Gravier, à l'exception du bureau sur la [illegible] étage.
ROBESON & SEWALL,
3 déc—3 112, rue de Chartres.

A LOUER—Les appartemens au rez-de-chaussée, No. 112, rue de Chartres. S'adresser à ROBESON & SEWALL.
3 déc—3

A LOUER—Un Magasin au rez-de-chaussée, situé dans l'Allée de la Bourse, entre Bienville et Conti. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 déc

PERDUE le 29 de ce mois, une JEUNE CHIENNE d'arrêt, âgée de cinq ou six mois, répondant au nom de Diana. Elle a le fond de sa robe blanc et couvert de larges tâches fauve foncé, le museau blanc et tacheté, les pattes et la queue presque blanches.
Dix piastres de récompense seront données à celui qui la ramènera au soussigné, chez le Dr. Lambert, rue Royale entre St-Louis et Toulouse.
30 nov—4 J. W. HINCKS.

CLAY & CLARK,
FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,
No 109, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre intérieur de 3|4 de pouce à 2 pouces.
Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3ps

CLAY & CLARK.
PLOMBIERS DE MAISON ET DE NAVIRE.
No. 109, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de tout genre.
Etablissent les bains chauds, froids et douches d'après la meilleure méthode.
Plomb roulé en cylindre, tuyaux; &c.
Ils exécutent des commandes pour tous les Etats du Sud. 1er déc—6m3ps

FROMAGE DE GOSHEN—40 caisses de fromage de premier choix, reçues par le navire Vicksburg, à vendre par DEVEZIN & DOSSAT,
1er déc 50, rue Tchoupitoulas.